monument commémoratif de la défense de Saint-Quentin. M. Barrias s'est, en conséquence, rendu à Saint-Quentin avec M. Anatole de La Forge, afin de vi-iter l'emplacement destiné au futur monument M. Barrias va se mettre immédiatement à l'œuvre.

Bitat-C. vil'de Roubaix.—
DECLARATIONS DENAISSANCES du 21 janvier. —
Henri Florin, rue de l'Epeule, cour Lampe. —
Marie Willem, rue Turgot, 84. — Jeanne
Carré, rue de l'Epeule. — Rosalie Boucher, rue
de la Guinguette, cour Ivo, 5. — Constant DelJosse, rue de la Vigne, maison Salembier. —
Colette Reegiest, rue St-Laurent, 22. — Célina
Snappe, rue de la Paix, cour Favier. — Marguerite Dorchies, rue Soubise, 88. — Augustin
Pouilly, sentier du Ballon, maison Flipo, 1. —
Georges Boussemart, rue St-Antoine, fort
Bayart, 18. — Marie Dendievel, rue de la Prospérité, maison Mathon.

Du 22. — Gustave Olivier, rue St-Jean, 20. —
Rachel Cousin, rue de Mouveaux, cour Petit. —
Julien Pebaveye, rue des 3 Ponts, fort Watteau, 153. — Léontine Lotens, rue des Fondeurs, cour Vienne, 15. — Georges Mathon, rue
d'Alsace. — Julienne Mayot, rue Bernard, 49. —
Elisa Vanslambrouck, rue Soubise, vieille cour
Browaeys, 6. — Clémence Dapont, rue d'Hem,
maison Desprez, 63. — Germain Ottevaere, rue
du Flot, 16. — Auguste Thillies, rue du Tilleul, cité Derville, 11. — Céline Delvarre, rue
de Soubise, 25.

DECLARATIONS DE DÉGÉS DU 21 janvier. —
Charles Bourgois, 7 mois, rue de Soubise, nouvelle cour Browaeys, 9. — Gustave Chantry, 24
ans, tisserand, rue du Fort, cour St-Pierre, 3. —
Eugénie 1 andenberghe, 70 ans, ménagère, rue
des 7 Ponts, cour Masure, 20. — Julienne Terwingène. 12 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.
Jean Willou, 75 ans, domestique, rue de
Soubise, nouvelle cour Browaeys, 9. — Adophe Gretaert, 47
ans, mécanicien, rue du Grand-Chemin, 127. — Adophe Gretaert, 47
ans, mécanicien, rue du Ground-Chemin, 127. — Adophe Gretaert, 47
ans, mécanicien, rue du Ground-Chemin, 127. — Adophe Gretaert, 47
ans, mécanicien, rue du Ground-Chemin, 127. — Adophe Gretaert, 47
ans, mécanicien, rue du Grond-Chemin, 127. — Adophe Gretaert, 47
ans, mécanicien, rue du Grond-Chemin, 127. — Adophe Gretaert, 47
ans, mécanicien, rue du Grond-Chemin, 127. — Adophe Gretaert, 47
ans, mécanicien, rue du Grond-Chemin, 127. — Adophe Gretaert, 47
ans, méc Etat-Civil'de Roubaix.

rieque, 21 ans, soigneuse, rue a Alma, fort Frasez, 82.

Du 22. — Célestine Neetesonne, 3 mois, rue des Anges, 14. — Arthur Allart, 1 an, rue de l'Hommelet, 94. — Jeanne Carpentier, 1 an, rue St-Louis, cour Lebrun, 4. — Maurice Huyghe, 4 mois, rue de l'Epeule, cour veuve Lepers, 13. Gonstant Nuyttens, 39 ans, tailleur d'habits, rue du Vieil-Abreuvoir, 43. — Victor Defiefs, 6 mois, rue Bernard, cour Bernard, 18.

Mantages du 21. — Jules Leman, 25 ans, né-gociant en graines, et Zoé Lepers, 24 ans, sans profession. — Emile Messiaen, 28 ans, boulan-ger, et Rosalie Debrie, 27 ans, sans profes-sion.

Etat-civil de Tourcoing
péclarations de Naissances du 21 janvier. —
Angèle Masselin, Croix Rouge. — Jeanne-Jostrebecq, rue Houchart. — Hortense Bourgois,
rue Blanche-Porte. — Sidonie Ladsieus, rue
Borgne. — Alfred Florin, Blanc seau.

DECLARATIONS DE DÉCES DU 22 janvier. —
Antoinette Baert, 1 an 2 mois et 20 jours,
Blanc seau. — Auguste Stein, 4 ans, Phalempins.

Convois funebres & Obits Convois funêbres & Obits
Les amis et connavsances de la famine
SALEMBIER-CARDON, qui, par oubli, n'aurauent pas reçu de lettre de faire part du décès
de Monsieur Fidèle-Amand-Constant SALEMBIER décèdé à Wasquehal, le 21 janvier 1820
dans sa 6èe année, sout priés de considèrer-le
présent avis comme en tenant lieu et de bien
vouloir assister aux CONVOI ET SERVICE
SOLENNELS qui auront lieu le samedi 24 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Wasquehal. — L'assemblée à la maion mortuaire, sur
la place, à Wasquehal. — Les MATINES seront chantées le même jour, à 3 heures. L'OBIT
DU MOIs sera célébré dans ladite église, le
Jeudi 26 février, à 10 heures 1/2.

CHIMAY. - Dans la nuit de samedi à diman che M. Despret, notaire à Chimay, a été victi-me d'un accident qui a failli lui coûter la vic Suivantune vieille habitude, l'honorable notaire lisait le soir dans son lit: il se laissa surprendre par le sommeil. La bougie qui brûlait sur la table de nuit s'étant consumée, communiqua le feu à des papiers, puis aux rideaux de lit.

En un instant tout était en slammes et cependant M. Despret dormait toujours. Il ne s'est rév. illé qu'aux cris des gens de la maison ac-courus pour lui porter secours. et a dû, pour se sauver, traverser la barrière de feu qui l'entourait, non sans avoir reçu de très-graves at-

soir, à Wasmes. Un ouvrier houilleur, Amand Wautier, qui revenait de la fosse, a été attaqué, dans un chemin écarté, et étranglé. Son cada-vre a été ensuite transporté sur un champ voi-sin — où il a été découvert dimanhce matin.

Wautier était porteur d'une trentaine de fr., le montant de sa semaine, dont l'assassin s'est

-- On lit dans le Courrier de Courtrai « Le courrier de Zanzibar, arrivé il y a quel-ques jours, nous a apporté des nouvelles des vaillants jeunes gens flamands, anciens soldats du régiment des Zouaves Pontificaux, qui on mis leur dévouement au service de l'Eglise sous la forme nouvelle de l'apostolat dans les con-

**Tries notices de l'Afrique.

**Le journal s'arrête au 12 nôvembre. Ils étaient arrivés à Toura, et espéraient atteindre Tâbora le 17 du même mois.

Le 23 août, ils avaient quitté Hagamoyo pour

s'enfoncer dans l'intérieur du pays avec les pères, les frères et environ ciuq cents porteurs.

» La caravane a été divisée en deux parties qui se sont rejointes au bout d'un mois.

> A part MM. Van Oost ei D'hoop, tous les Européens ont cruellement souffert des fièvres.
Un moment même, M. Loosveldt a du rester en arrière avec un père qui le soignait; mais le 4 octobre il avait rejoint ses camarades, et au départ du courrier il était complètement rétabli, et, selon son dire même, mieux portant

FAITS DIVERS

— Une affaire mystérieuse. — Dans le courant du mois de novembre dernier, un individu très convenablement vêtu et paraissant âgé de trente à trente-cinq ans, louait pour deux mois, à Bois-Colombes, par l'entremise de M. Bobet, une petite maison meublée située au n° 74 de l'avenue de Saint-Germain. Cet homme paraissait souffrant, il portait des l'unettes à verres bleues, et disait que l'air de la campagne lui était recommandé par les médecins.

Le lendemain, l'inconnu signait un engagement de location pour deux mois, à partir du 15 novembre 1879 jusqu'au 15 janvier 1880, moyennant la somme de 890 francs, payable d'avance et par moitié, c'est-à-dire en prenant possession de la maison et la 15 d'avance de 18 maison et la 15 d'avance de la 15 d'avance de la maison et la 15 d'avance de la 15 d'avance de la maison et la 15 d'avance de la 15 d'avance de la 15 d'avance de la 15 d'avance d'avance de la 15 d'avance

francs, payable d'avance et par moitié, c'est-à-dire en prenant possession de la maison et le 15 décembre.

Au bas de cet engagement, l'homme signa: « R. Duplessis. 4, rue Belhomme, à Meaux, et au Grand-Hôtel, à Paris. »

Il paya son premier terme, et le 15 novembre au soir, il revint avec le même cabriolet et le méme cheval, et, arrivé à la maison qu'il avait louée, il descendit une énorme caisse en bois qu'il transporta à l'interieur de la maison.

Pendant toute la nuit, les voisins entendirent un bruit continu qui semblait produit par des coups de marteau. L'inconna fit encore quelques apparitions dans la maison et on prêtend l'y avoir vu entrer un soit avec une femme.

Jeudi dernier le bail étant expiré, le propriétaire de la maison y pénétra avec M. Bobet ; ils trouvérent la grande caisse en bois ouverte ; elle était capitonnée à l'intérieur avec des descentes de lit des couvertures de cheval.

Dans une armoire à glace, dent la clef avait disparu, il y avait des cordes, des chaines, une petite poulie et une grande quantité de clous.

M. Macé, chef de la police de sûreté, s'est rendu aujourd'hui à Bois-Colombes, avec le commissaire de police de la circonscription, pour procéder à une information.

La caisse a été soigneusement examinée; de chaque côté, des trous ont été percés avec une vrille, comme pour y laisser pénétrer de l'air.

Sur une scie et sur la vrille, qui est de grande dimension, se trouve l'adresse du marchand : Duret, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Dans l'armoire à clace se trouvaient huit.

Dans l'armoire à glace se trouvaient huit Dans l'armoire à glace se trouvaient huit colliers de chiens, deux chaînes de chiens et une corde, ces derniers objets avec la petite poulie dont nous avons parlé ont servi à monter cette immense caisse qui mesure 2 mètres de hauteur. 65 centimètres de profondeur, qui pèse environ 100 kilogrammes et dans laquelle deux personnes se tiennent aisément.

Près de la porte était une casquette écossaise, dans le genre de celles des palefreniers, sur la coiffe on lit. Rochefort.

Les perquisitions qui ont été faites dans la maison et dans la propriété, sont demeurées sans résultat. L'information continue.

tinue.

LA POSTE ET LE TÉLÉPHONE. —On lit dans le Globe, de Londres: « Le public a un intérêt réel dans le litige qui a commencé hier entre le directeur des postes et les deux compagnies de téléphones. La prétention soutenue par l'administration des postes est que les nouveaux appareils empiètent sur le domaine que le gouvernement a acquis à haut prix en acherant les télégraphes. Les compagnies le contestent en disant, en faveur des téléphones, que jamais

sur le domaine que le gouvernement a acquis à haut prix en acherant les télégraphes. Les compagnies le contestent en disant, en faveur des téléphones, que jamais ce moyen de transmission n'a étè visé dans l'achat des télégraphes.

» Si l'administration des postes gagnait son procès, le public serait évidemment intéressé dans cette solution. On peut tenir pour certain que l'on ne supprimera pas le téléphone et, par conséquent, le gouvernement aura le choix entre l'achat des brevets et des droits qui y sont attachés, ou l'autorisation accordée aux compagnies de les exploiter moyennant des redevances proportionées au chiffre d'affaires.

On dit que ce dernier moyen de protéger les intérêts de l'administration des Postes, sera adopté, si la balance de la Justice penche de ce côté. »

» Dans le cas où les Compagnies obtiendraient gain de cause, il est prebable que l'on prendrait des mesures pour assujettir les téléphones à un contrôle analogue à celui des télégraphes. Or, les deux systèmes ne fonctionneront pas parallèlement sans risquer de provoquer de nouvelles complications. C'est ce qui semble donner raison à ceux que la fusion des deux exploitations donnerait des économies sur les frais d'installation, et des facilités plus grandes pour les communications.

TRIBUNAUX

Il existe en Angleterre une loi contre les

hasphemes, jurements et interjections malsonnantes.

Le tribunal de police vient de condamner le charpentier Doswon à 5 shellings d'amende, pour avoice juré comme un païen. »

NOUVELLES DU MATIN

RÉUNION DE LA GAUCHE Beaucoup de députés de la gauche ac-ceptent la proposition de réunion plénière, maissous la condition qu'aucun programme ne sera discuté dans cette réunion.

DROITE SENATORIALE Dans les réunions partiélles qui ont eu lieu aujourd'hui, les groupes de la droite sénatoriale ont décidé la iormation d'un comité de 12 délégués pour représenter la droite Aucun des ministres du 16 mai ne fait

Auchi des ministres du 10 mai ne aix partie du comité dans lequel il y a six royalistes : MM. Lareinty, Chesnelong, Brun, Leguay, Kerdrel et Larcy.

Les autres délégués du comité de droite sont: MM. Assail, Chabaud-Latour, Bondry et Bathie; du centre droit MM. Barbot et Devallée, bonapartistes.

PROPOSITION L. BLANC
La proposition de M. Louis Blanc, relative
à l'amnistie, n'est plus appuyée que de 49
signatures au lieu de 87 qu'elle avait l'année
dernière.

RECEVEURS GENERAUX RECEVEURS GENERAUX
On assure que le mouvement qui doit
avoir lieu parmi les receveurs-généraux,
paraîtra au Journal Officiel de demain.

paraîtra au Journal Officiel de demain.

M. DESPRETZ

On assure aussi que bienitôt figurera à l'O/ficiel la nomination d'ambassadeur près du Saint-Siège, de M. Despretz, directeur des affaires politiques.

BUOGET DE 1881

Le budget de 1881 est définitivement arrêté, les bases d'évaluation des différents impôts étant réduites, le budget de 1881 ressort seulement avec un excédant de 34 millions.

BRUITS DE COULOIRS

Parie, 22 janvier.

Paris, 22 janvier.

Paris, 22 janvier.

Il semble ressortir, comme impression générale, des conversations tenues aujourd'hui, dans les couloirs par les membres de la gauche que la majorité du groupe se montrera defa-vorable au projet de réunion plénière.

plénière.

On sait que le groupe de gauche se réunira demain à ce sujet.

M. MAGNIN

Paris, 22 janvier, soir.

Le bruit de la démission de M. Magnin,
ministre des finances, est démenti.

RÉDUCTION DU SERVICE MILITAIRE

Paris 22 janvier, 6 h. 50,
La commission chargée d'examiner la
proposition Laisant, qui réduit le service
militaire à trois ans, se réunira demain.
Elle doit entendre le ministre de la

On dit que le général Farre accepte en on the que le general Farre accepte en principe la proposition; il s'oppose seule-ment à la partie qui porte que l'on désigne-ra par voie de concours ceux qui, après un an de service, peuvent être exemptes des deux autres années, s'ils sont suffisamment instruite.

L'ARMÉE ALLEMANDE

Berlin, 22 janvier.
Un projet qui crée onze nouveaux régiments a cté soumis au conseil fédéral. Ce
projet occasionnera une dépense annuelle
permanente de 22 millions, outre une première dépense de 34 millons.

Le comte Adlerberg, ministre de la mai-son de l'empereur de Russie, arrivera de-main pour fixer le jour de départ de l'im-pératrice. ératrice. Le docteur Botkine désire que l'impéra-

trice parte immédiatement.

Samedi le traın impérial est attendu à Cannes, où l'on doit essayer les appareils de chauffage.

de chauffage.

Berlin, 22 janvier.

Le projet de loi militaire qui a été présenté au conseil fédéral constate que l'effectif présent de l'armée allemande en temps de paix sera du ler avril 1881 au 3 mars 1888 de 1 pour cent de la population allémande. L'effectif actuel qui est de 401,000 hommes sera élevé à 427,000. Ce projet de loi est motivé par l'augmentation des armées des états voisins, qui dépasseront encore, après l'augmentation proposée; l'armée allemande en infanterie et en artillerie.

Madrid, 22 janvier. Le juge chargé d'instruire l'affaire Otero, a refusé d'accorder un plus long délai aux médecins pour examiner l'état mental d'O-tero et soumettre leur rapport au tribunal.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Jeurnal officiel

d'aujourd'hui.

Décret portant que la convention conclue entre la France et le grand-duché de Luxembourg pour régier l'admission réciproque des
médecins, chrurgiens, accoucheurs, sagefemmes et vétérinaires dans les communes
frontières recevra sa pleme et entière exécution de la constant de la cons

Décret nommant des trésoriers-payeurs généraux. Arrêté nommant des receveurs-percepteurs à Paris,

La République française déclare fort inop-

portune la proposition d'amnistie déposée hier par M. Louis Blanc. E. « Nous savons moins que jamais où l'on va, s'écrie le Soleil. Il r'y a plus que des partis sans chefs ou des chefs sans parti. « On dit encore de la droite. C'est une habitude. Il n'y a pas de droite. Y a-t-il une gauche ? C'est aussi là une expression devenue fausse

devenue fausse.

Il y a des minorités et il y a des majorités, lorsqu'on vote. Mais où tendent ces minorités? Elles n'en savent rien. Que veulent ces majorités? Elles ne le savent pas dayantage.

Le Journal official publie ce matin un mouvement dans le personnel des trésoriers-payeurs généraux.

Sept sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, deux sont mis en disponibilité et dix-neuf sont révoqués.

On cite parmi ces derniers, MM. ies trésoriers-payeurs généraux Le Camus, des Vosges; Louet. du Cher; de Bernon, de la Drôme; Paul Rostain d'Anzéenne, de la Drôme; Paul Rostain d'Anzéenne, de la Otienne; de Talhouët-Gratyonnaye, de la Charente; de Ganville, de la Côte-d'Or.

M. Fontaine, ancien préfet, est nommé trésorier-payeur général dans le Calvados, en remplacement de M. Collin La Perière, mis en disponibilité; M. Becha, trésorier-payeur général, à Clermont-Ferraud, est nommé trésorier-payeur général de Maine-et-Loire, en remplacement de M. Rigaud, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Béchade, trésorier-payeur général à Aurillac, non installé, est nommé trésorier-payeur général à Aurillac, non installé, est nommé trésorier-payeur général à Aurillac, non installé, est nomme trésorier-payeur général à Rosier de M. Delpech de Saint-Guilhem, mis en disponibilité.

M. Poulin, ancien préfet, est nommé tré-

mis en disponibilité. M. Poulin, ancien préfet, est nommé tré-

M. Poulin, ancien préfet, est nommé trésorier-payeur général d'Ilie-et-Vilaine, en remplacement de M. Matharel, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Parisot, ancien préfet, est nommé trésorier-payeur général dans les Vosges, en remplacement de M. Le Camus, révoqué.

M. Andoy, receveur particulier à Castres, est nomme trésorier-payeur général de Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. Desfourniel, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

à la retraite.

M. Cazelles, trésorier-payeur général de la Côte-d'Or, en remplacement de M. de Ganville, révoqué.

L'Officiel publie en même temps un arrêté du ministre des finances qui nomme MM. Duphémieux, ancien préfet, Eug. Yung, ancien professeur, et Laion de Fonganfier, precepteurs à Paris.

receveurs-percepteurs à Paris.

On lit dans la Paix:

a Nous avons parlé à plusieurs reprises des changements importants dans le haut personnel du ministère des affaires étrangères.

Ces nominations portent principalement sur la direction politique et celle des archives. De plus il sera créée une direction du personnel, qui sera, selon toutes probabilités, confiée à M. Jules Herbette.

M. Desprez, chef de la direction politique, est nommé ambassadeur de France près le Saint-Siége, en remplacement du marquis de Gabriac, qui va occuper un autre poste.

pour la direction politique.

» Quant à la direction du protocole elle reste confiée, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, à M. Mollard, introducteur des

ambassadeurs.
« Sauf dispositions ultérieures, ces no-minations paraltront demain samedi, dans l'Officiel. »

L'armée française croît savoir que M. Janffret, prendra le titre de scus-directeur et restera comme par le passé chargé de la direction de la justice militaire et de la gendarmerie au ministère de la guerre, seulement les deux services au lieu de ne formér qu'un seul bureau auront chacun son autonomie. Par suite d'un accord intervenu entre

ministre des travaux publics et M. Loc-kroy la proposition de ce dernier tendant à isoler complètement les bâtiments de la Bibliothèque nationale, va être transi en une demande de prélèvement 3,700,000 francs sur le fonds disponible 1879.

Les signataires de la proposition d'amnistie plénière déposée hier, par M. Louis Blauc sont, comme on sait, au nombre de cinquante. Vingt-sept appartenant à l'extrème-gauche, vingt à l'Union républicaire, deux à la gauche et un au centre gauche. Sur les vingt-cinq députés de la Seine, quatorze ont signé la proposition.

La Justice annonce que M. Crémieux, sé-nateur inamovible, est très-gravement ma-lade.

On lit dans la Correspondance Havas : on he dans la correspondance Havas: «
La première réception du président de
la République, qui a eu lieu hier soir, à
l'Elysée, a été des plus brillantes. Le corps
diplomatique y était au grand complet

ainsi que tous les ministres et les sous-secrétaires d'État, les commandants de corps d'armée, une foule de sénateurs, de députés et de notoriétés appartenant à tou-tes les branches de la littérature, de l'art et de la science. »

Petite Bourse du 22 janvier 3 0/0 81 92 1/2 90. — 5 0/01 16 92 1/2 80. — 1 Italien 79,95 90 faible. — Turc 10 52 1/2 47 1/2. — Chem. Ottom. 40,50 41. — Egypte 288,75 289,37. — Florin 73,1/4 1/8 1/4. — Hongrois 85,3/8 3/16 1/4. — Russe 1877 90,8/8. — Idem 1878 60,1/16.

Dépêches Télégraphiques

Autriche
Vienne, 22 janvier.

La réunion du parti libéral a voté, à l'occasion de la résolution que les progressistes ont prise de se séparer de ce parti, une déclaration portant que cette résolution nu peut pas être motivée par le vote sur la loi militaire et que le parti libéral en prend acte en la regrettant et en espérant que le parti progressiste agira de concert avec lui dans toutes les questions relatives à la Consstitution.

Buda-Pest, 22 janvier.

A la Chambre des députés, M. Mlopsary a demandé une enquête sur les troubles récents. La Chambre prendra une décision demain.

demain.

Espagne

Madrid, 21 janvier (arrivée le 22).

Le concours pour l'adjudication des chemins de fer du Nord-Ouest a provoqué deux soumissions, l'une, du marquis de Campos, l'autre, du syndicat des établissements financiers français représentés par M. Donan, président, muni aussi des pleins pouvoirs des chemins du Nord-Espagne.

M. de Campos a offert 7 millions de créances hypothécaires en sus du minimum.

Le groupe des établissements financiers français réunis au Nord-Espagne a offert deux millions d'argent en sus du minimum et 30 0/0 de la recette jusqu'à 40 millions, déduction faite de 6 0/0 des capitaux engagés.

On croit que l'adjudication sera favorable

au syndical de Paris.

Amérique
New-York, 22 janvier.
Les fusionnistes du maire paraissent résolus à maintenir l'organisation actuelle.
On croit que l'Eta taura pour le moment,
un double gouvernement.
La législature républicaine est toujours sous la protection de l'armée.
Panama, 13 janvier.
Pendant lemois de décembre, de grandes inondations ont ravagé la vallée du Canca.
Les dégâts sont évalués à 5 millions de dollars.
La première explosion pour le percement du canal de Panama a eu lieu le 10 janvier.
Turquie

du canal de Panama a eu lieu le 10 janvier.

Turquie

Constantinople, 22 janvier.

M. Fournier a demandé la destitution du Kaimacau d'Alexandrette qui n'apas adressé de sommation au marin français ayant d'user de violence envers lui.

La Porte a refusé cette destitution et ordonné une enquête.

M. Layard a telégraphié au marquis de Salisbury qu'il était nécessaire d'envoyer des secours à Mossoul où la famine force des gens à vendre leurs enfants.

Les Montenegrins se retirent de Cussinje; ils reviendront au printemps avec de plus grandes exigences.

Le colonel Morton est nommé chef de la gendarmerie dans le Kurdistan.

Italie

Italie Rome, 22 janvier, soir.

Rome, 22 janvier, soir. Une grande manifestation a éu lieu hier à Grosseto en faveur des ministres de l'intérieur et des traveaux publics. Cette manifestation a été provoquée par la decision prise par le gouvernement de faire commencer des travaux importants en vue de l'amélioration des Maremmes de Grosseto. Grosseto.
Un grand nombre de notabilités scienti-

Un grand nombre de notabilités scientifiques, parmi lesquelles le capitaine Nicholson, attaché militaire à l'ambassade anglaise, sont parties pour la Spezzia afin d'assister aux épreuves du vaisseau de guerre Duilio.

Il ne se confirme pas jusqu'à présent que M. Sella Roua député, ait retiré sa motion de Mandam à la Chambre de se réunir en comité secret pour demander à M. Minghetti quelques explications sur le discours qu'il a prononcé à Naples.

Rome, 22 janvier.

qu'il a prononcé à Naples.

Rome, 22 janvier.

Le comte et la comtesse d'Eu sont repartis ce matin pour Naples.

Turquie

Constantinople, 22 janvier.

M. Fournier a obtenu de la Porte une modification du droit d'entrée sur les bougies stéariques de provenance française.

Cette modification consiste dans la perception d'un droit d'a valorem au lieu d'un tarif spécifique, onéreux pour l'industrie française. Les négociations étaient engagées depuis plusieurs années.

marquis de Gabriac, qui va occuper un autre poste.

> M. Meurand, chef de la direction des consulats et affaires commerciales, qui devait demander sa retraite, conservera ses fonctions.

> M. Faugère, directeur des archives de la chancellerie, serait remplacé par M. Girard de Rialle, ancien préfet.

> M. Bourrée, sous-directeur à la politique, serait nomnée ministre plénipotentiaire de France à Pékin.

> M. le baron Courcel paraît être désigné pour la direction politique.

Espagne

Espagne

Madrid, 22 janvier.

Le conseil des ministres à accordé au syndicat parisien la construction des chemins de fer du Nord-Ouest d'Espagne.

La Toison-d'Or a été accordée à l'archiduc Régnier et au sultan.

Etats-Unis d'Amérique New-York, 22 janvier. Le bulletin météréologique du *New-York Herald* publie les informations suivantes : Un centre de tempête arrivera sur les côtés de la Grande-Bretagne et de la Nor-

wége entre le 25 et le 27. Il sera accompagné de pluies et de neige Bourrasque du Sud-Est inclinant au Nord. Temps orageux sur l'Atlantique au nord du 40°.

DERNIERE HEURE

DINER A L'ELYSEE Paris, 23 janvier.
Un diner a eu lieu, hier soir, a l'Elysée.
M. Gambetta y assistait ainsi que le ministère et le bureau de la Chambre.
La réception et la soirée ont été très-

brillantes.
M.de Freycinet a recu, ce matin, une délégation des principaux centres

Les délégués lui ont exposé la situation Les délégues lui ont expose la situation de l'industrie dans le Nord, la Normandie, les Vosges et la situation de métallurgie.

M. de Freycinet a fait aux délégues un excellent accueil et leur adit qu'il communiquerait ces renseignements au Conseil des ministres.

NOUVELLES DE BERLIN Paris, 23 janvier. Un avis adressé de Berlin dit que l'aug mentation de l'effectif de l'armée allemand

était depuis longtemps chose prévue et Cette augmentation ne doit avoir aucune signification inquiétante.

L'EXTRÊME GAUCHE L'extrême gauche a tenu aujourd'hui une courte séance à la suite de laquelle elle a décidé ne ne pas s'opposer au projet de réunion plénière. Elle pr.ndra part à la réunion sans rien céder et se réservant sa pleine indépen-

LE DROIT DE RÉUNION La commission du droit de réunion a ré-solu de maintenir son projet, le gouverne-ment n'ayant pas encore fait connaître sa discussion.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier)
Présidence de M. MARTEL Présidence de M. MARTEL
Séance du 25 janvier 1880

La séance s'ouvre à 2 heures.
M. Le Président donne communication
au Sénat de la proposition de loi relative à
l'aumônerie militaire.
Le Sénat décide qu'il statuera sur l'urgence après le dépôt du rapport.

COMMERCE

MARCHE LINIER DE LILLE

LINS DE PAYS. — Un peu plus de demande à la campagne; prix fermes.

LINS DE RUSSIR. — Peu d'affaires cette semaine, les vendeurs demandent des prix qui ne sont pas en rapport avec les idées des acheteurs.

ne sont pas en rapport avec les idées des acheteurs.

RTOUPES DE PEIGNAGE. — Les affaires ont été peu importantes, mais il y a cependant depuis deux ou trois jours un peu plus de demande.

FILS. — La demande est plus calme, mais les filateurs ont des ordres à l'avance et maintiennent les prix avec une très grande fermeté. Les fils d'étoupe sont recherches et en hausse. On a encore exporté une certaine quantité de gros numéros filés au sec.

FILS DE JUTE. — Il n'y a pas grande animation dans la demande, les filateurs sont très fermes dans les prix.

TOILES. — Il s'est traité de grosses affaires et on a obtenu dans la plupart des cas une hausse sur les prix.

FORT DE DUNKERQUE. — Importations et exportations des matières textiles du 13 décembre 1379 au 19 janvier 1880.

Importations.—Lin 29,180 kil.— Jute 472,980 k.

— Etoupes 46,962 k.—Chanvre 21,090 k.—Toiles de lute 39% k.—Toiles de lin 39,39% k.

Esportations.—Lin 10,180 k.— Etoupe 3,99% k.

— Fils de lin 39,39% k.—Fils de jute 12,500 k.

— Toiles de lin 39,39 k.— Toiles de jute 3,500 k.

MARCHES BELGES Assez bien approvisionnés, prix faibles pour les qualités communes et fermes pour les qualités supérieures et moyennes.

(Journal-Circulatre.)

| MARCHÉ AUX | FOURR | AGES I | E LILLE | du 21 | Jan |
|--|--|--|--|--|---------------------|
| Paille, 750 |) kil., 1 | re qua. | , 55 fr., | , 2e q | |
| Foin | - | - | 75 | - | |
| Lentilles | | - | 90 | - | |
| Sainfoin | - | - | 65 | - | |
| I uzerne | - | - | 79 | _ | |
| Trèfle | - | - | 70 | | |
| Hyvernage | _ | - | 65 | _ | |
| BERGU Blé froment | 23 | 391Œ | illiette | | er. |
| Blé froment Blé oux | 23 20 | 39 CB | lilliette me'ine | , | = |
| Blé froment | 23 20 ité 24 ité 21 | 39 C8 97 C8 25 G1 38 C6 | illiette me'ine raine de olza d'é | e lin té | = |
| Blé froment Blé Pux Ble To mal | 23 20 ité 24 ité 21 | 39 CE 97 Ca 25 G1 38 Cc | dilliette me'ine raine de olza d'é om de | e lin té terre | 24 |
| Blé froment Blé Dux Ble Dux Plé Pro qual | 23 20 ité 24 ité 21 | 39 CE 97 Ca 25 G1 38 Cc - Pc 3 07 F1 | dilliette me'ine raine de olza d'é om de romage | e lin té terre vieux | 24 |
| Blé froment Blé : oux Ble 40 mali Blé ?me qual Seigle | 23 20 ité 24 ité 21 | 39 G 97 Ca 25 G 1 38 Ca 1 38 Ca 1 38 Ca 1 38 Ca 1 38 Ca 1 38 Ca 1 38 Ca | dilliette me'ine raine de olza d'é om de romage eurre en | e lin té terre vieux n bloc | 24 102 4 |
| Blé froment Blé Pux Ble 10 mal Blé 200 qual Seigle Orge | 23 20 ité 24 ité 21 43 43 | 39 CE 97 Ce 25 Gr 38 CC Pe 3 07 Fr 0 41 Be 1 48 | dilliette me'ine raine de olza d'é om de romage | e lin té terre vieux n bloc qual. | 24 102 4 3 |

Bitan de la Banque de France Ce bilan, comparé à celui de la se-maine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux

29 96 Œufs, le cent 13 — — Lin. le kilo 1/2 2 13

chapitres: AUGMENTATION

Compte courant du Trésor DIMINUTION 41.610.600 Portefeuille Comptes courants particuliers Circulation des billets

BULLETIN FINANCIER

BULLETIN FINANCIER

BE LA BANQUE NATIONALE, CAPITAL 30,000,000

11, RUE LE PELLETIER, A PARIS.

Paris, 22 janvier

L'argent est abondant à Londres et à Paris, et
l'on parle d'une prochaine diminution du taux
de l'escompte de la Banque d'Angleterre : il
est rentré de l'or cette semaine dans les caves
de la Banque de France aussi sur les diverses
place européennes, les fonds publics sont-ils
en hausse; les Consolidés anglais ont atteint
98 3/16. Poussées par des demandes incessantes au comptant, nos Rentes et la plupart des
grandes valeurs ont obtenu une forte amélioration; on finit à 116,300 sur le 5 0/0; à 81,87 1/2
sur le 3 0/0; à 83,37 1/2.

La Banque d'Escomple était demandée à 795
fr. sur l'amortissable.

Dans quelques jours, les actions de la Foncière Austro-Hongroise vont être mises à la
disposition des actionnaires de la Banque
d'Escompte, de la Foncière Incendie et du Crèdit Foncier d'Autriche, à raison de l'action
Foncière Austro-Hongroise pour 4 actions de
chacune de ces Sociétés, avec une prime de 75r.; ces actions étant libérées de 125 fr.; le versement à faire sera de 200 fr.

La Banque hypothecaire s'est relevés à 665 fr.
ses obligations se négocient sur le marché en
Banque avec 1,25 de prime; la liquidation des
affaires engagées à l'émission sur ces titres a
eu lieu aujourd'hui; la livraison des obligations
se fera lundi.

La Banque Nationale a toujours des achats

eu lieu aujourd'hui; la livraison des obligations se fera lundi.

La Banque Nationale a toujours des achats suivis de 855 à 660 fr.; on cotait la Banque de Paris à 875 fr., le Crédit Lyonnais à 885 le Crédit Foncier était calme à 1,135 fr.

Les obligations égyptiennes donnaient lieu à quelques réalisations, les Unifiées valaient 288 et les Privilégiées 428, le 50/0 Turc a fini à fr. 10,57 1/2, la Banque Ottomane était à 538 francs.

THEATRE DE ROUBAIX, rue du Fon-tenoy. Direction : G. DESCHAMPS. Dimanche 25 janvier, spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cava-

Dimanche 25 janvier, speciacie onert autoames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas; deux Dames ne psieront qu'une place.

Deux grandes pièces:

L'Homme au Masque de fer, drame à grand spectacle, en 6 actes, par MM. Arnould et Fournier.

Le Bourreau des Crânes, grand vaudeville en 4 actes, dont un prologue, par MM. Lafargue et Siraudin.

Ordre du spectacle: 1º L'homme; 2º à 9 h. 1/2, Le Bourreau.

Bureaux à 6 h. Rideau à 6 h. 4/2.

PRIX DES PLACES: Fauteuils de première galerie, 3 fr.; Fauteuils de première galerie, 2 fr.; Parquet et Parterre, 1 fr. 25; Deuxième galerie, 75 cent.

Lundi 26 janvier, Relâche.

Jeudi 29 janvier 1880, représentation extraordinaire, au bénéfice de M. E. Deschamps.

champs. Entreprise de Peinture, Décors et Vitrerie

LÉON BONNAVE-CLIQUET RUE DU PAYS, ROUBAIX Système perfectionné verandahs et lanternesux

LA FRANCE ILLUSTRE, par V.-A.
Malte-Brun, (JULES ROUFF, éditeur, 14,
Cloître Saint-Honoré, à Paris), Sommaire du
8º fascicule consacré au département des
Bouches-du-Rhône.

TEXTE: Description physique et géographique du département. — Histoire et description de la ville de Marseille.

GRAVURES: Vue générale de Marseille. —
La Cathédrale de Marseille. — Le Palais de
Longchamps. — L'Hôtel-de-Ville de Marseille. — Une très-belie carte celoriée du
département.

La livraison, 15 centimes
Premier fascicule du département,
0 fr 75 centimes.
(Ce département aura deux fascicules.)

Obligations 6 0/0

CHEMIN DE FER BRÉSILIEN Impérial Central Bahia

GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT BRÉSILIEN (Décret du 31 Juillet 1877).

LA SOCIÉTÉ FINANCIERE DE PARIS Rue Louis-le-Grand, 19

met à la disposition du public 10.810 OBLIGATIONS

de 500 francs ou 20 livres sterling AU PRIX DE 465 FRANCS

COUPON DE FÉVRIER 1880 DÉTACHÉ

COUPON DE FÉVRIER 1880 DÉTACHÉ

Ces Obligations rapportent un intérêt
annuel de 6 %, payable 1er Février et le 1er
août de chaque année:

A PARIS: A la Societé de Dépôts de
Comptes courants, 2, place par Fr. 30

A LONDRES: Chez MM.) 11. 4S.

Morten, Rose et Co,
ET SONT REMBOURSALES AU PAIR EN 30 ANNÉES
PAR TIRAGES AU SORT ANNUELS.

LE PROCHAIN TIRAGE A LIEU LE 1er JUILLE 11880
Les demandes serout recues fusqu'à fin

Les demandes seront reçues jusqu'à fin janvier 1880. 20610—2481

Facilité au Commerce

Avances immédiates au commerce sur marchandises, au taux de la Banque de France, 4 o l'an, 1/2 de commission, aucune valeur à souscrire, et par conséquent pas de signature en circulation; préterait de la marchandise par parties, au gré de l'emprunteur. (Discrétion). — LAHOUSSE, 63, faubourg St-Denis, Paris. 20364—2471

VIN & SIROP DE DESPINOY D'extrait simple et sirop d'extrait ferru-gineux et de foiesmorues, seuls app rou-vés par l'Académie de Médecine de Paris Action plus prompte plus puissante que celle de l'huile; odeur et saveur agréables, digestion facile. Excellents réparateurs. Dép. gén. Maison F. Dupont, boulevard de la Liberté, Lille. DESCHOOT, à Roubaix, et la plupart des pharmacies.

Beaucoup de personnes que leurs occu-pations retiennent toute la journée hors de chez elles ne peuvent se saigner lors-quelles sont atteintes de rhumes, bronchites catarrhes, ou autres affections des bronches

catarrhes, ou autres affections des bronches ou des poumons.

Rien de plus facile maintenant avec les capsules de goudron de Gwyot, qui remplacent les tisanes, sirops, loochs et pâtes pectorales. Il suffit de prendre deux ou trois de ces capsules au moment de chaque repas. Le flacon, du prix de 2 fr. 50 contenant 60 capsules, ce traitement si efficace ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de tonte autre médication. Pour éviter les nombreuses imitations, exiger sur chaque flacon la signature Gwyot imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON

ET A LA MÉDITERRANÉE Trains de plaisir pour le Carnaval

de ROME et de NICE PARIS A ROME: 2º classe 400 fr. aller et retour. Départ 3 février 1880; retour 17 février. Séjour à Turin, Gênes, Pise et Elemence.

17 février. Séjour à Turin, Gênes, Pise et Florence.

II. — Paris a Nice: 2° classe 60 fr., 3° classe 44 fr. aller et retour. Départ 5 février; retour 12 février. Séjour à Marseille.

Les billets sont délivrés à la gare de Paris, dans les bureaux de ville de la Compagnie et à l'Agence Lubin, 36, boulevard Haussmann.

III. — Lyon a Nice: 2° classe, 31 fr., 3° classe 23 fr. aller et retour. Départ 6 février; retour 13 février. Séjour à Marseille.

Les billets sont délivrés à la gare Lyon-Perrache, dans les bureaux-succursales de la Compagnie, à Lyon, et dans les gares de Macon, Villefranche, Tarare et St-Etienne.

20653

Santé et énergie à tous rendue sens médecine, sans purge et sans rais par la delicieuse farine de santé dite : REVALESCIERE Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastra-gies, constipation, glaires, flatus, aigreurs acidis, pituites, nausées, renvois, vomisse ments, même en grossesse, diarrhée, dyssep-terie, coliques, toux, asthme, étoufiements étourdissements, oppression, congestion, ne-vrose, insomnies, faiblesse, épuisements anémie, chlorose, tous désordes de la reiments, meine cu grossosse, diarriace, dyssepterie, coliques, toux, astime, étoulements étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisements anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang i fritation et toute odeur fièvreuse en se levant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures y compris celle de Madame la duchessede Castlestuart, le duc de Pluskow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M.le docteur professeur Dédé, etc.

Cure Nº 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affections de cœu, des reins et de la vessi, irration nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon Fryclet, Instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

Cure Nº 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Die vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalesière du Barry m'a guérie à l'âge de st ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire ancun mouvement, ni m'habiller, ni déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insommes horrioles. Contre toutes ces angoisses tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — Borrin, nèc Carbonnetty, rue du Ralai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle écon misse encore 50 fois son prix en mèdecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr., 25; le 1/2 4 fr.; 4 kil., 7 fr. — Envoi contre bon de postra, les boîtes de 36 et 7 ff. Franco. — Dépôt à Roulaix, chez MM. Morelle-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place; l'Boubert, Epicerie centrale, 13, rue Saint-Georges; à Tourcoing chez MM. Bruneau, pharmacien, rue de Lille, Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens, et épiciers. — Du Barar et Ci